LIDAL

Laboratoire d'analyses biologiques et alimentaires des Savoie
Concession départementale accordée au lidal par exploitation signée le 31 décembre 1990
Groupement agricole d'intérêt économique régi par les dispositions de l'ordonnance 67.821 du 23.9.1967 R.C Annecy 76C2 305 869 265 Banque : C.A des Savoies 18106 00018 57000166130 50

cofrac ESSAIS ACCREDITATION N° 1-0600 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Agrément Ministériel
Direction Générale de la Santé

LIDAL - GIE
22, Rue du Pré-Fornet
CS 70042
F-74602 SEYNOD CEDEX
Téléphone : 04 50 45 82 56
Télécopie : 04 50 45 63 31
E-mail : lidal@lidal74.fr

haute savoie Conseil Général

MAIRIE DE CONTAMINE SARZIN

MAIRIE

74270 CONTAMINE SARZIN

Seynod, le 18 avril 2016

RAPPORT D'ANALYSE EAUX DE CONSOMMATION N° E16.446.2_20160418113458

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Ce rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à l'essai et comporte 1 page. L'accréditation de la Section Laboratoires du COFRAC atteste de la compétence des Laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, qui sont identifiés par X. Elle ne couvre ni les critères, ni la conclusion, ni les commentaires éventuels.Prélèvement réalisé selon la norme ISO 5667-3.
Pour déclarer, ou non, la conformité ou la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat (incertitudes établies par le laboratoire et communiquées sur demande).

Date et heure de prélèvement	: 13/04/2016 à 10:20	*Commune/Syndicat*	: CONTAMINE SARZIN
Date et heure de réception	: 13/04/2016 à 11:45	*Nom installation*	: SARZIN
Date début analyse	: 13/04/2016	*Code et Nom PSV*	: 0000001021 SARZIN
X Prélevé par	: LIDAL Mr A. CORTESI	*Localisation exacte*	: MME BICAUD CUISINE
Meteo	: SEC	*Type d'eau*	: EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Motif	: CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.	*Type d'analyse*	: D1
Type visite	: EN DISTRIBUTION	*Type traitement*	: UV

RESULTATS DE L'ESSAI

PARAMETRES		ANALYSES	RESULTATS	UNITES	LIMITES DE QUALITE	REFERENCES DE QUALITE	METHODES
Mesure de terrain		Température de l'eau	10.7	°C		<=25	
		Chlore libre		mg/l			
		Chlore total		mg/l			
Organoleptique		Couleur qualitative	Acceptable				QUALITATIF
		Odeur (Examen olfactif)	Acceptable				QUALITATIF
		Saveur	Acceptable				QUALITATIF
		Aspect (Examen visuel)	Acceptable				QUALITATIF
Bactériologique	X	Coliformes totaux	2	UFC/100 ml		0	NF EN ISO 9308-1
	X	Escherichia coli	0	UFC/100ml	0		NF EN ISO 9308-1
	X	Entérocoques	0	UFC/100 ml	0		NF EN ISO 7899-2
	X	Micro-organismes revivifiables à 22°C après 68h	6	UFC/ml			NF EN ISO 6222
	X	Micro-organismes revivifiables à 36°C après 44h	0	UFC/ml			NF EN ISO 6222
Physico-chimique	X	pH	7.5	Unité pH		6.5<=n<=9	NF EN ISO 10523
		Température de mesure du pH	21.7	°C			NF EN ISO 10523
	X	Conductivité à 25°C	609	µS/cm		200<=n<=1100	NF EN 27888
	X	Turbidité	<0.20	NFU		2	NF EN ISO 7027
	X	Ammonium (NH4)	<0.01	mg NH4/L		0.1	NF T 90-015-2

CONCLUSION : RESPECT des limites de qualité pour les paramètres analysés(Code de la Santé Publique).

Delery Burnat

Resp. Hygiene
Laurence DELERY

Resp. Sup. Chimie Eaux
Lydie BURNAT